

COMMUNE DE SAINT-BROLADRE
DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**
DU CONSEIL MUNICIPAL

L'an Deux mille vingt-quatre, le onze du mois de septembre à dix-huit heures et trente minutes le Conseil Municipal de Saint-Broladre, légalement convoqué, s'est réuni à la Mairie, en séance publique, sous la présidence de Monsieur Jean-François GOBICHON, maire.

ETAIENT PRESENTS : M. Jean-François GOBICHON, Maire, M. André DUBOURG, Mme Delphine COLUSSI, M. Gwendal LECOINTRE AUGAGNEUR, Mme Francine LOUET, Adjoint, Mme Chantal GLE, M. Maurice ROBIDOU, Mme Françoise MOUCHEL, M. Daniel BONHOMME, M. Guy VIDELOUP, Mme Marie-Jeanne CHARMEUX, M. Yves BIGOT, Mme Chantal JOLY, M. Dominique FOURRIER, conseillers municipaux.

Secrétaire de séance : M. Maurice ROBIDOU

Date d'envoi de la convocation : 4 septembre 2024

Quorum atteint

Nombre de membres en exercice : 14 Nombre de Présents : 14 Nombre de Votants : 14

DELIBERATION N° 63/2024 – VOIRIE – ETUDE DETAILLEE DU SDE 35
– EFFACEMENT DES RESEAUX PONT PETIT

Monsieur Le Maire présente l'estimation du coût des travaux d'effacement des réseaux de la rue du Pont Petit :

- Travaux sur le réseau électrique basse tension
 - Coût estimé : 48 427.50 €
 - Participation SDE35 : 38 742.00 €
 - Participation Commune : 9 685.50 €
- Travaux sur le réseau d'éclairage public
 - Coût estimé : 8 242.30 €
 - Participation SDE35 : 6 593.84 €
 - Participation Commune : 1 648.46 €
- Travaux sur les infrastructures de télécommunications
 - Coût estimé : 17 160.00 € TTC
 - Participation Commune : 17 160 € TTC

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de demander au SDE 35 de bien vouloir réaliser l'étude détaillée de la rue du Pont Petit, qui comprend :

L'effacement du réseau électrique basse tension – coût étude détaillée : 1 360.00 € HT

Le remplacement des appareillages d'éclairage public – coût étude détaillée : 363.00 € HT

Les infrastructures de télécommunications – coût étude détaillée : 1 300.00 € HT

Après délibération, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- **SOLLICITE le SDE 35 pour l'étude détaillée de la rue du Pont Petit**
- **AUTORISE Monsieur Le Maire à signer le bon de commande des études détaillées**
- **S'ENGAGE à réaliser les travaux d'effacement des réseaux de la rue du Pont Petit**

Certifiée exécutoire la délibération,
Après notification ou publication le 17 septembre 2024
et transmission en Préfecture, le 17 septembre 2024
Affaire inscrite à l'ordre du jour.

Fait et délibéré à Saint-Broladre, le 11 septembre 2024
Le Maire
Jean-François GOBICHON

Le Secrétaire de Séance
Maurice ROBIDOU

